



Cabinet Antoine Haddad

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد
محاسبة وتدقيق

SERVICE SOCIAL

POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT

LIBAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT

SUR LES ETATS FINANCIERS

AU 30 juin 2019



Cabinet Antoine Haddad

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد
محاسبة و تدقيق

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT
AUX PRÉSIDENTE ET MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU
SERVICE SOCIAL POUR LE BIEN ÊTRE DE L'ENFANT
S E S O B E L
L I B A N**

Opinion

Nous avons examiné les états financiers du Service social pour le bien être de l'enfant «SESOBEL» (l'association) comprenant la situation financière au 30 juin 2019, le compte de résultat, la variation des capitaux propres et le flux de trésorerie pour la période de 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, les notes explicatives relatives ainsi que le résumé sur les principes comptables adoptés.

A notre avis, les états financiers ci-joints reflètent équitablement la situation financière de l'association au 30 juin 2019 conformément aux normes internationales des rapports financiers.

Base de notre opinion

Nous avons exécuté notre audit conformément aux normes internationales d'audit (I.S.A)

Notre responsabilité selon ces normes est décrite dans la section « Responsabilité de l'auditeur » dans notre rapport.

Nous sommes indépendants vis-à-vis de l'association, conformément au code d'éthique des comptables professionnels ainsi que des exigences du code des Ethiques de l'ordre des experts comptables libanais en relation avec notre audit des états financiers.

A notre avis, nous avons obtenu suffisamment de justificatifs et d'informations nécessaires et fiables au fondement de notre opinion.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la juste préparation des états financiers conformément aux normes internationales (I.F.R.S.), ainsi que du système de contrôle interne adopté, lui permettant de préparer les états financiers ne comprenant pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur.

La Direction a à évaluer la capacité de l'association de poursuivre ses activités et de prendre les mesures nécessaires en fonction ou de continuer à fournir ses services conformément à sa mission, malgré toute difficulté.

Antoine J. HADDAD
Expert Comptable Assermenté
L.A.C.P.A. No. 919

Responsabilité de l'auditeur

Notre but est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comprennent pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur et d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion.

Une assurance raisonnable est une assurance assez importante mais ne signifie pas qu'un audit conforme aux normes internationales (I.S.A.) est apte à déceler l'existence d'une anomalie importante.

Les anomalies suite à des erreurs ou des fraudes sont considérées importantes, si, individuellement ou ensemble elles peuvent influencer les décisions des utilisateurs de ces états financiers.

Au cours de notre audit, nous exerçons un jugement professionnel et nous maintenons toujours un sens de doute.

De même notre audit nous mène à :

- Evaluer les risques d'anomalies soit suite à l'erreur ou à la fraude, puis planifier et accomplir notre audit en conséquence et obtenir suffisamment de justificatifs et d'informations fiables à la base de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une fraude est beaucoup plus important que celui d'une erreur, car une fraude est intentionnelle et englobe une collusion, une dérogation au contrôle interne, une complicité...
- Avoir une idée claire du système de contrôle interne de l'association en relation avec notre audit, mais pas dans le but d'évaluer l'efficacité de ce système.
- Evaluer la convenance du système comptable adopté ainsi que les estimations et les explications y relatives.
- Conclure si sur base des justificatifs obtenus pour notre audit, il existe un doute important sur l'existence d'évènements postérieurs qui puissent influencer la capacité de l'association à poursuivre son activité.

Dans ce cas, il nous revient d'attirer l'attention sur ce point dans notre rapport, si les explications sur les états financiers ne mentionnent rien sur ce point et par suite modifier notre opinion.

Notre conclusion est basée sur les comptes et justificatifs obtenus à la date de notre rapport. Il se peut qu'ultérieurement surviennent des évènements qui pourront obliger l'association à cesser ses activités.

- Evaluer, si la présentation et le contenu des états financiers y compris les notes explicatives y relatives, sont présentés d'une façon équitable.

En plus nous avons discuté avec les responsables d'autres points que nous avons considéré importants, ainsi que sur la portée et la période opportune à notre audit.

Zouk Mosbeh, le 8 novembre 2019

Le commissaire aux comptes indépendant

Antoine J. HADDAD
L.A.C.P.A. 919

S E S O B E L

Situation financière au 30 juin
En milliers de L.L.

ACTIF	Note page	2019			2018	PASSIF	Note page	2019	2018
		V.B.	Amort/ Prov	V.N.					
Immobilisations incorporelles	9	310 364	300 508	9 856	16 266	Réserve générale	21	738 500	738 500
Immobilisations corporelles	9	7 754 267	4 680 307	3 073 961	3 250 235	Report à nouveau		-746 557	-1 154 233
Immobilisations en cours	9	7 197 070	—	7 197 070	6 592 941	Résultat de l'exercice	4	-599 982	407 676
Immobilisations financières	9	15 964	—	15 964	12 664	Subventions d'investissement	21	11 441 817	10 969 252
Actif Immobilisé		15 277 666	4 980 815	10 296 851	9 872 106	Fonds Propres		10 833 778	10 961 195
Stocks	18	1 009 879	—	1 009 879	1 170 894				
Clients	18	124 146	79 291	44 855	85 786	Provision I.F.S.	21	1 355 440	1 458 671
Etats : Services Externes	10	2 493 344	—	2 493 344	2 800 265	Provision pour créances douteuses	21	1 648	0
Autres débiteurs	10	236 915	—	236 915	253 532	Dettes financières	21	458 197	545 928
Subventions projets	19	289 355	—	289 355	275 457	Effets à payer C.N.S.S.	21	9 896	38 432
Disponibilité	10	2 837 833	—	2 837 833	2 429 759				
Actif Circulant		6 991 472	79 291	6 912 181	7 015 693	Dettes à long terme		1 825 181	2 043 031
Charges constatées d'avance	11	227 384	—	227 384	251 836	Dettes fiscales et sociales	22	61 596	59 136
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11	4 161	—	4 161	18 356	Autres créiteurs	12	2 190 803	2 110 899
Dons et produits à recevoir	11	399 962	—	399 962	33 993	Subventions projets	22	1 735 071	1 629 398
						Subventions constructions		972 508	250 261
						Dettes à court terme		4 959 978	4 049 694
						Dons et produits reçus d'avance	12	114 394	7 228
						Charges à payer	12	107 208	130 836
Comptes De Régularisations		631 507	—	631 507	304 185	Comptes De Régularisations		221 602	138 064
TOTAL ACTIF		22 900 645	5 060 106	17 840 539	17 191 984	TOTAL PASSIF		17 840 539	17 191 984

SESOBEL

RESULTAT AU 30 JUIN

En Milliers De L.L.

PRODUITS	2019	Budget	Ecart Budg.	2018	Variance 18 / 19
Dons & parrainages locaux	2 444 511	2 573 000	-5%	3 059 822	-20%
Dons & parrainages de l'étranger	225 533	190 412	18%	328 519	-31%
Dons & parrainages PARTAGE	524 164	530 250	-1%	536 533	-2%
Action humaine et spirituelle - PARTAGE	11 544	12 000	-4%	59 475	-81%
Aides en urgence	64 281	55 000	17%	45 171	42%
Serv.rendus (plat.tech.)	30 564	33 000	-7%	21 069	45%
Revenues des services internes et externes	2 840 459	3 298 200	-14%	3 234 054	-12%
Ventes	2 252 049	2 150 000	5%	2 043 292	10%
Produit des activités d'autofinancement	601 590	592 605	2%	604 525	0%
Reprise sur provisions d'amortissement	267 267	258 000	4%	230 214	16%
Reprise sur provisions IFS	25 163	0	N/A	52 650	-52%
Produits financiers	116 575	181 404	-36%	119 635	-3%
Résultat hors exploitation	157 790	16 000	886%	24 211	N/A
Total des Produits	9 561 489	9 889 871	-3%	10 359 170	-8%

CHARGES	2019	Budget	Ecart Budg.	2018	Variance 18 / 19
Frais de fonctionnement	6 220 567	6 324 585	-2%	6 061 615	3%
Charges des services internes et externes	1 913 220	2 025 000	-6%	2 225 944	-14%
Aides en nature	2 923	0	N/A	21 180	-86%
Aides en urgence	69 493	40 000	74%	49 134	41%
Action humaine et spirituelle - Anta Akhi	11 544	12 000	-4%	59 475	-81%
Achats	954 009	816 000	17%	779 275	22%
Variations des stocks	161 015	30 000	437%	93 386	72%
Amortissements	374 909	372 000	1%	344 618	9%
Provisions I.F.S.	103 786	30 750	238%	62 957	65%
Provision pour créances douteuse	80 899	0	N/A	0	N/A
Charges d'Autofinancement	173 043	188 775	-8%	183 948	-6%
Charges financières	96 064	50 761	89%	69 962	37%
Total des Charges	10 161 471	9 889 871	3%	9 951 494	2%
Résultat	- 599 982	0	N/A	407 676	-247%